

L'aménagement du quartier Prévert à l'étude

La Ferté-Macé — La municipalité a des projets, la démolition d'immeubles s'accompagnera désormais de construction de pavillons, qui seront mis en location par les bailleurs sociaux.

Le projet

Lundi matin, les élus étaient dans le quartier Jacques-Prévert afin d'envisager l'aménagement du quartier et son calendrier. « **Nous ne pouvons pas tout faire en même temps, mais nous n'oublions pas le quartier** », soulignent les élus.

Après la déconstruction de l'immeuble nommé la Banane, en 2014, puis de plusieurs autres bâtiments ; début juillet, c'est l'immeuble de la rue Joseph-Ruest (24 logements), datant du début des années 1970, qui sera abattu. Les travaux intérieurs, et en particulier de désamiantage, ont commencé depuis le printemps.

Une métamorphose

La population du quartier a beaucoup diminué depuis les années 1970 et 1980, où on comptait près de 2 000 habitants. Mais, afin d'améliorer la vie de ceux qui y résident, c'est une véritable métamorphose qui devrait être engagée dans le quartier dans les prochaines années.

Il dispose déjà d'atouts avec le centre socioculturel, l'école primaire Jacques-Prévert et les centres de loisirs, sans compter la présence du centre de secours.

« **La déconstruction d'immeubles s'accompagnera désormais par la construction de maisons individuelles**, annonce Michel Leroyer, le maire. **Rue Ruest, il est prévu la construction, par le bailleur social Orne habitat, de six pavillons. Rue Pasteur, il serait construit dix pavillons par la Sagim.** » « D'autre part, la Ville reprendra une partie du terrain pour le viabiliser », ajoute-t-il.



À partir de la gauche : Rémi Dujarrier, conseiller délégué à la voirie et l'habitat ; Michel Leroyer, maire ; Roland Foucher, adjoint chargé du cadre de vie, et Yves Sallard, conseiller délégué à l'aménagement durable.

PHOTO : OUEST-FRANCE

La demande de permis de construire serait déposée en fin d'année. Par la suite, la démolition de la tour 20 interviendrait, puis la construction de cinq logements par la Sagim. Tous ces pavillons sont destinés à être loués par les bailleurs sociaux.

Par ailleurs, trois immeubles anciens situés rue Gabriel-Duhé et avenue de la Raillère seront rénovés

par Orne habitat. Les travaux débuteraient en fin d'année.

En parallèle, de ce programme de démolition et de reconstruction, la Ville étudie l'aménagement du quartier avec notamment la possible modification de circulation. Le projet ancien d'une voie de circulation (démarrant en face du centre socioculturel) permettant d'accéder à l'avenue de la

Raillère sera-t-il retenu ?

Par ailleurs les jardins partagés seront maintenus. Dans un temps plus immédiat, « **l'éclairage public est rétabli à 23 h, mais avec la possibilité de laisser seulement un candélabre allumé sur deux (comme ailleurs en ville) en soirée, dans le quartier** », explique Roland Foucher, adjoint chargé du cadre de vie.